COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-MAINE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 janvier 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de Montreuil-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, Maire.

Étaient présents : Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, M. Vincent VIGNAIS, M. Vincent LEBRETON, Mme Gwénaëlle GUILLON, M. Xavier MASSERON, M. Éric DUMONT, Mme Patricia NICOLAS, Mme Bénédicte TENÈZE, M. Frédéric HERBERT, M. Régis REILLON, Mme Florence GUILLOU, M. Ludovic CHESNEAU, Mme Audrey MAZELLA.

Étaient absents excusés : M. Yannick BARNIQUEL, M. Stéphane ROUSSEAU (pouvoir donné à Vincent LEBRETON).

Sur proposition de Madame le maire, le Conseil municipal accepte d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Cotisation annuelle GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- CCVHA : remboursement des masques
- Mise en place d'une amende pour les dépôts sauvages

Procès-verbal du 11 décembre 2020 : Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 11 décembre 2020.

Budget communal : ouverture de crédits en investissements : Le Conseil Municipal autorise, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Convention Vélofrancette : Le Conseil Municipal valide cette nouvelle convention Vélo Francette qui vient préciser les obligations de la CCVHA et de la commune (notamment en matière de suivi de l'entretien) ainsi que les conditions de renouvellement/nouvelles installations et modalités financières.

CCVHA - Groupement de commandes concernant la vérification de la qualité de l'air intérieur des Etablissement Recevant du Public : Le Conseil Municipal accepte la déclaration sans suite notifiée le 04/01/2021 du groupement de commande relatif à la vérification de la Qualité de l'Air Intérieur des Etablissements Recevant du Public et accepte de relancer la procédure relative au dit groupement de commandes.

Cotisation annuelle GDON : Le Conseil Municipal valide la cotisation annuelle au GDON au s'élevant 196.25 € TTC et délègue à Madame le Maire cette adhésion annuelle pendant toute la durée du mandat.

Remboursement des masques à la CCVHA : Le Conseil Municipal valide les montants de remboursements des masques à la communauté de communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) pour un montant de 1 608.88 € TTC.

Mise en place d'une amende pour dépôts sauvages : Le Conseil Municipal valide la mise en place d'une amende forfaitaire de 135 € pour dépôts sauvages sur la commune et précise que les tous les frais engendrés seront à la charge du contrevenant.

Validation du logo pour la commune : Le Conseil Municipal, après avoir procédé par deux votes à bulletins secrets, retient **par 7 voix le logo A** (contre 6 voix le logo C et 1 vote blanc) pour devenir logo et charte graphique de la Commune de Montreuil sur Maine.

Fait à Montreuil sur Maine, le 29 janvier 2021
Le Maire,

MAIRIE DE MONTREUIL SUR MAINE (49220)

Marie-Françoise BELLIER-POTTIER